



## Plaintes des voisins contre nous pour de faux motifs.

Par **Menoha**, le **18/12/2009** à **14:50**

Bonjour,

je suis locataire en Copropriété, Maman avec enfant en bas age. Mes parents ont un commerce au RDV de mon appartement.

Mes voisins ont porté plainte a plusieurs reprise.

Ce sont des personnes a la retraite.

-Bruit d'une perceuse a 1h du matin (en fait c'était un mixeur bébé que l'on entend pas du couloir mais j'avoue que sur ce coup là j'ai eut tord de le faire a cette heure tardive) qui en passant n'a même pas reveillé mon bébé de 6 mois dormant juste a coté.

-Bruit d'une "machine" a 23h venant du magasin de mes parents (en fait c'était la machine a laver dans mon appartement puisque mes parents ne travaillaient pas a 23h !)

-Douche a 1h du matin (mon ami est cuisinier et il rentre vers 00h30 donc il prend une douche avant de dormir!)

-La copropriété a un parking privé, qui a un portail électrique et un petit portillon avec loquet sur le haut, ma petite soeur de 4 ans qui venait me voir monte sur le portail électrique pour ouvrir le loquet car elle est trop petite. Mes voisin ouvre le portail de leur fenetre ma soeur étant dessus! Elle a eut très peur mais ça aurait put être plus grave!

Est un tord de notre part de prendre une douche a l'heure souhaitée et de faire tourner une machine la nuit (je paie moins cher aux h. creuses comme beaucoup) ??

Il y a 2 plaintes sûre, celle du mixeur et celle de la machine a laver. Pour le reste comme il n'a pas le cran de venir nous voir lui même il envoie les autres voisins.

Je voudrais savoir ce que je peux faire pour qu'il cesse de nous harceler?

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **loe**, le **18/12/2009** à **15:24**

Bonjour,

Je comprends très bien votre problème, et que vous n'ayez pas le même rythme de vie que vos voisins.

S'ils en sont venus à porter plainte, sans doute sont-ils trop souvent dérangés la nuit, alors que plus on vieillit, plus on a de la difficulté à dormir.

Comment se comportent vos voisins, le matin pendant que votre ami dort (enfin, je le suppose, s'il finit son service à plus de minuit ...) ?

Souvent, on ne se rend pas compte que des bruits "normaux" la journée prennent une certaine ampleur la nuit, lorsqu'il y a moins de trafic, et de passage.

C'est la faute au manque d'insonorisation des appartements !

C'est bientôt Noël, offrez donc à vos voisins des boules Quiès ! lol

Par **Menoha**, le **18/12/2009** à **15:40**

Merci pour votre réponse!

Je pense que vous avez raison, le bruit n'a pas la même ampleur la nuit...

Le problème c'est qu'il ne nous ont jamais prévenu avant de porter plainte, ils ne nous ont même pas informés que ça les dérangeait... ce qui aurait été la moindre des choses...

Nos murs sont aussi insonorisés qu'une feuille de papier cartonné!

Je les entends ronfler...

Lui est insomniaque et sa femme malentendante...

Pour le coup du mixeur, il est sorti de chez lui et a claqué la porte comme un fou, bien sûr le bébé s'est mis à hurler... donc j'ai cessé de faire fonctionner le mixeur en supposant que c'était ça le souci.

Mais la machine à laver tout de même... c'est un peu poussé de leur part!

Par **pieton**, le **18/12/2009** à **16:34**

Bonjour,

D'abord vos voisins s'ennuient, sont désœuvrés (je suis retraité, je m'occupe un peu sur le forum)

C'est désagréable d'avoir des plaintes contre soi, mais vous ne risquez rien, vous imaginez les flics venir vous voir parce que vous préparez à manger à votre enfant même à 2h du mat!

Bien sûr si l'immeuble est en carton, il faut que chacun mette du sien, pour la machine à laver, vous pouvez souscrire des périodes creuses en journée de 14 à 17h et de 2h à 7h.

Vos voisins ont peut-être voulu rendre service à votre petite sœur en lui ouvrant le portail... Ignoré les comportements douteux ou désagréables, salué bien bas, tenez leur le portillon

ouvert quant ils sont derrière vous, soyez plus intelligente qu'eux!

A l'occasion plaignez vous de l'heure tardive d'arrivée de votre ami en expliquant qu'avec le métier qu'il exerce c'est dur...

Ne jetez pas de l'huile sur le feu avec des boules "qies", c'est une boutade du modérateur.

Par **loe**, le **20/12/2009** à **18:07**

*Ne jetez pas de l'huile sur le feu avec des boules "qies", c'est une boutade du modérateur.*

Et oui, bien sûr, c'est du second degré !

Je suis tout à fait d'accord avec Pieton, il faut être plus intelligent qu'eux.

Et votre réponse prouve que vous l'êtes, Menoha.